

Paris, lundi 5 février 2018

# SONDAGE EXCLUSIF

Harris Interactive pour LCP-Assemblée nationale

## Le regard des Français sur la Réforme institutionnelle

Lundi 5 février 2018

Dans quelle mesure les Français sont-ils favorables à la réforme de leurs institutions ?  
Quels effets anticipent-ils le plus ?

*LES FRANÇAIS SE MONTRENT TRES FAVORABLES AUX PROJETS EN COURS DE DISCUSSION EN  
MATIÈRE DE RÉFORME DES INSTITUTIONS*

*Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé(e) à chacune des propositions suivantes en matière de réforme des institutions ?*

### La limitation du nombre de mandats consécutifs des députés et des sénateurs à trois au maximum

Tout à fait favorable	66 %	<b>Favorable : 93%</b>
Plutôt favorable	27 %	
Plutôt opposé	6 %	
Tout à fait opposé	1 %	

### La réduction d'un tiers du nombre de députés et de sénateurs

Tout à fait favorable	65 %	<b>Favorable : 92%</b>
Plutôt favorable	27 %	
Plutôt opposé	7 %	
Tout à fait opposé	1 %	

### Le fait que les anciens Présidents de la République ne soient plus membres de droit du Conseil constitutionnel

Tout à fait favorable	54 %	<b>Favorable : 87%</b>
Plutôt favorable	33 %	
Plutôt opposé	11 %	
Tout à fait opposé	2 %	

### L'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives

Tout à fait favorable	37 %	<b>Favorable : 86%</b>
Plutôt favorable	49 %	
Plutôt opposé	11 %	
Tout à fait opposé	3 %	

## SONDAGE EXCLUSIF (Suite)

**UNE GRANDE MAJORITÉ DE FRANÇAIS CONSIDÈRE QUE LES DÉPUTÉS NE DEVRAIENT IDEALEMENT PAS EXERCER PLUS DE 2 MANDATS**

Un seul mandat (5 ans)	40 %
Deux mandats (10 ans)	48 %
Trois mandats (15 ans)	9 %
Quatre mandats ou plus (20 ans)	3 %

**LA PLUPART ESTIMENT AUSSI QUE LES SÉNATEURS NE DEVRAIENT PAS EXERCER PLUS DE 2 MANDATS (POUR PLUS D'1 FRANÇAIS SUR 2, ILS NE DEVRAIENT EN AVOIR QU'UN SEUL)**

Un seul mandat (6 ans)	55 %
Deux mandats (12 ans)	38 %
Trois mandats (18 ans)	5 %
Quatre mandats ou plus (24 ans)	2 %

**UNE GRANDE MAJORITÉ PRÉFÉRERAIT QU'UN TEL PROJET DE RÉFORME INSTITUTIONNELLE SOIT SOUMISE AU VOTE DES FRANÇAIS VIA UN REFERENDUM**

**Selon vous, un projet de réforme des institutions visant à modifier le nombre de parlementaires, le nombre de mandats consécutifs qu'ils peuvent exercer et le mode de scrutin aux élections législatives, devrait-il être plutôt ... ?**

Soumis au vote des Français via un referendum	85 %
Voté par les députés et les sénateurs	15 %

**LA GRANDE MAJORITÉ DES FRANÇAIS S'ACCORDE À DIRE QU'UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE DÉPUTÉS ET SÉNATEURS D'UN TIERS PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES ET RENDRAIT LEUR TRAVAIL PLUS EFFICACE.**

**Si le nombre de députés et de sénateurs était réduit d'environ un tiers, pensez-vous que :**

**Cela permettrait de réduire les dépenses publiques :**

Oui tout à fait	63 %
Oui plutôt	28 %
Non, plutôt pas	7 %
Non, pas du tout	2 %

**Cela rendrait plus efficace le travail des députés et des sénateurs :**

Oui tout à fait	38 %
Oui plutôt	46 %
Non, plutôt pas	12 %
Non, pas du tout	4 %

*Enquête réalisée en ligne par l'Institut Harris Interactive le 31 janvier 2018*

*Echantillon de 1 065 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de l'interviewé(e))*

*Virginie NICOLLE-BATAILLE : 01 40 63 90 87 / [v.nicolle@lcpn.fr](mailto:v.nicolle@lcpn.fr) – Sophie MINODIER : 01 40 63 90 78 / [s.minodier@lcpn.fr](mailto:s.minodier@lcpn.fr)*